

# Érosion du littoral, déchets et biodiversité au menu du comité interministériel de la mer

[Actu-Environnement.com](https://www.actu-environnement.com) / [Biodiversité](#) | 25 janvier 2021 | [Florence Roussel](#) |

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/mesures-comite-interministeriel-mer-22-janvier-36931.php4#xtor=ES-6>

En déplacement au Havre vendredi 22 janvier, le Premier ministre Jean Castex a annoncé une série de mesures prises dans le cadre du comité interministériel de la mer (Cimer). Outre le [parc éolien en mer d'Oléron](#), le Premier ministre a annoncé une expérimentation en matière d'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte. Les communes de Saint-Jean-de-Luz, Gouville-sur-Mer et Lacanau expérimenteront des opérations de [recomposition territoriale](#) avec les outils juridiques et financiers en cours d'élaboration. Le Cimer a également acté de réaliser une identification des communes les plus exposées, de travailler à une meilleure information des potentiels acquéreurs et locataires, de mettre en place une méthode d'évaluation des biens atteints par l'érosion.

En matière de déchets, le Cimer veut s'attaquer aux décharges de bord de mer qui relarguent des déchets. Une expérimentation sera lancée en 2021 pour dépolluer les décharges les plus dégradées. Un modèle de financement de ces opérations ainsi qu'un programme de dépollution des décharges à risques seront par ailleurs adoptés dans l'année.

Enfin, en matière de biodiversité, le Cimer a annoncé que la France proposera à l'OMI la création d'une zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) en Méditerranée occidentale nord. Le périmètre est encore à préciser mais il pourrait inclure le [sanctuaire Pelagos](#). Ce classement permettrait d'abaisser la vitesse des navires pour limiter les collisions avec les cétacés. Le Cimer a également décidé de lancer une procédure de classement du poisson-ange à l'annexe III de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction pour en interdire le trafic et la commercialisation. Le poisson-ange de Clipperton (*Holacanthus limbaughii*) est une espèce endémique de l'île de Clipperton extrêmement rare et prisée des aquariophiles.

[Florence Roussel](#), journaliste, Rédactrice en Chef

© Tous droits réservés Actu-Environnement Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#) ou [établissement d'un lien préformaté \[36931\]](#) / [utilisation du flux d'actualité](#).